

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 28 mai 2009 à 20 h 30
COMPTE RENDU

Absents: Mme M-O LAMBOTTE

Mr J HANTZ

Délégation de pouvoir : C. GRAVIER à J. MANSOURI

D.LALLEMANT à M.MICHEL

M.ROCKLIN à R.GENAY

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Le compte rendu de la séance du 23 avril 2009 est approuvé à l'unanimité.

**DELEGATIONS DE CERTAINES ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Droit de préemption urbain

Echange d'un immeuble sis 107 place de l'Eglise

Appartenant à Mme Catherine MANGEL

Biens reçus en échange avec soulte :

Un terrain situé au lieudit « le Sauté » appartenant à Mr Francis Valdenaire.

Vente d'un terrain sis lieudit « la Faxette »

appartenant à Mr Jean Michel Marandel

Vente d'un immeuble 108 rue sur la Rive

appartenant à Mr Ferreira Ricardo

La municipalité n'exerce aucun droit de préemption

AFFAIRES COMMUNALES

1 . Finances et Affaires Economiques

Répartition des dépenses de chauffage

Répartition des dépenses de chauffage à faire rembourser à la caisse communale par Mme Thauvin occupant des logements de l'école élémentaire.

Le conseil est d'accord pour recouvrir la somme de 1811 € dûe par Mme THAUVIN.

2. Gestion et entretien du patrimoine

Modification et révision du PLU

Mr le Maire réprecise les buts du PLU. Il rappelle sa durée de 36 mois et on en est à la phase du rassemblement des dossiers. Pour l'instant, les personnes intéressées peuvent faire part en Mairie de leurs suggestions et propositions. Celles-ci seront exploitées en temps voulu par la Commune. Patience.

Inondabilité

Consultation pour maîtrise d'œuvre

On en est à la phase d'appel d'offres. Ouverture des dossiers le 26 juin pour déterminer l'attributaire du marché.

Les Blés d'or

Point de situation

phase: permis d'aménager

la plate forme sera probablement terminée pour septembre / octobre

Mr le Maire a demandé (un devis) à un avocat spécialisé afin de réaliser une convention DOMMARTIN-OPAC. Cette convention permettra d'éviter d'éventuels malentendus ultérieurs entre la commune et l'OPAC. Un architecte a été désigné par l'OPAC pour l'implantation et la réalisation des maisons.

Conduite intercommunale Vecoux-Dommartin

Les travaux avancent bien. Mr le Maire rappelle que les relations sont excellentes avec Vecoux

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de Dossier de Consultation des Entreprises qui lui a été soumis.

Aménagement des réseaux Rue du Cuchot

Concertation et rédaction d'une convention entre la commune et Messieurs Chevrier et Desmougin.

Le but de l'opération étant que les parties jouent gagnant-gagnant ; ce qui est le cas.

Achat d'une propriété sise lieudit « Xonvillers »

Monsieur Gilbert HANTZ, Agent de l'ONF affecté à la Commune de Dommartin les Remiremont, nous a fait savoir Monsieur Pierre GROS serait vendeur d'une parcelle située lieudit « Xonvillers » section C n°437 d'une superficie de 15 320 m².

Une offre d'achat de cette parcelle au prix de de 0,15 €/le m² soit 2 298 €pour les 15 320 m² lui a été faite. Il l'a acceptée

Délibération acceptée à l'unanimité

Préservation des forêts à haute valeur écologique du Massif des Vosges

Proposition d'indemnisation pour un arrêt des récoltes de chablis sur la forêt communale de Dommartin pour les parcelles situées en zone de présence de Grand Tétras

Le Comité de pilotage a validé notre proposition de non récolte des chablis sur la base de 164,73 ha * 1,5 m³ * 41 €(prix moyen du m³ de chablis sur la commune) soit 10 131 €par an .

Outre celà , il faut définir avec les chasseurs et l'ONF les lieux interdits à tout véhicule motorisé.

Mr le Maire précise que la commune demandera le prise en charge des fournitures et la pose de panneaux d'interdiction par la Région.

4. Sport Loisirs et Culture

Ludothèque de Remiremont

Projet d'animation ludique : Point sur les négociations

<i>Rappel : la première séance</i>	<i>16 familles</i>	<i>31 enfants</i>
<i>la deuxième</i>	<i>8 familles</i>	<i>21 enfants</i>
<i>la troisième</i>	<i>10 familles</i>	<i>16 enfants</i>
<i>la quatrième</i>	<i>6 familles</i>	<i>12 enfants</i>

Il reste une séance au mois de juin

Le bilan sera fait pour une prise de décision définitive concernant la poursuite de ces séances coûteuses pour la Commune (malgré la modeste participation des familles).

Maison des Associations

Mr Michel signale un problème d'humidité dû probablement à un pont thermique. A voir par un spécialiste. Pour la marquise, le dernier devis est attendu pour début juin.

Classe 2011 , feux de la St Jean, et Foire aux Pieds de cochon

Point de situation

Le feu de la St Jean se déroulera sur la place des AFN entre 20 heures et 3 heures du matin. Pour une meilleure surveillance de la manifestation: un arrêté sera pris en ce sens.

En ce qui concerne la foire aux Pieds de Cochon, Mr le Maire rappelle que la commune ne prend en charge qu'exceptionnellement la foire aux pieds de cochon cette année. Il souhaite que le Comité reprenne le flambeau l'an prochain.

Conservation du Patrimoine

M Froment, bénévole responsable de la fondation du patrimoine aide l'Association du Patrimoine dans sa démarche visant à lever une souscription pour que soit effectuée une copie de la Vierge du Mai. Cette statue une fois réalisée sera mise en place sur le site occupé dans le temps par l'original de la statue. (Celle-ci se trouvant à l'Eglise) .

Mr le Maire insiste sur le fait que cette démarche revêt un caractère patrimonial et non religieux.

5. Social - Aide à la personne - Affaires Scolaires

EDF/GDF : tarifs solidarité

M. Michel Butz, Adjoint, est allé en réunion avec EDF/GDF pour information sur le tarif solidarité. Les personnes intéressées peuvent le contacter en toute confidentialité.

Conseil d'Ecole

Compte rendu du Conseil d'Ecole Elémentaire du 10 mars 2009

Mr le Maire rencontre le directeur tous les 15 jours pour dialoguer sur différents thèmes. Une réponse a été donnée au compte rendu de l'école élémentaire du 10 mars.

Plan canicule

Rappel : déclenché pour les personnes de plus de 65 ans qui courent de grands risques en cas de très grande chaleur. Confidentialité assurée.

6. Gestion Emploi des moyens techniques

Travaux en cours

Point sur les travaux en cours

*Le repiquage des différentes décorations florales de la commune est terminé.
La réfection des portes de placards de la cuisine de la cantine est en cours.
L'espace entre la médiathèque et le mur du cimetière sera clos par un portail.*

Propreté des chalets

Félicitations à M Louis pour son travail de surveillance et de mise en valeur.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

1. Communauté de Communes

Ouverture de la Médiathèque et de ses antennes depuis le 26 mai 2009
Premiers avis et impressions

*Mr le Maire souligne que notre médiathèque est à la peinture de notre village.
Fréquentation frileuse à l'ouverture.*

2. Syndicats intercommunaux

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour la Gestion des Services d'Incendie et de secours du secteur de Remiremont (SIVUIS)

SIVUIS

Compte rendu de la réunion du 25 mai 2009

Recours de notre commune auprès du Tribunal Administratif

Mr le Maire met en cause, au nom de la Commune, le SIVUIS, qui, de part ses statuts, ne peut, construire de nouveaux bâtiments. Une lettre en ce sens a été adressée à M le préfet des Vosges. Faute d'une réponse, il a porté plainte devant le Tribunal administratif. Le retrait de notre commune du SIVUIS sera proposé à la réunion du Conseil Municipal du jeudi 6 juin.

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Romarimontaine SIVOM

Compte rendu de la réunion du 29 avril 2009

Suite à une réunion avec les chefs d'établissement (collèges) au sujet des petites fournitures scolaires, il en est ressorti un travail supplémentaire pour les personnels non affectés à cette charge.

Une demande va être formulée auprès des fournisseurs pour qu'une livraison effectuée par niveau.

Syndicat Mixte du Pays de Remiremont et de ses vallées

Réunion du comité syndical du 2 juin 2009 à 18 h au centre culturel de Remiremont

Information et invitation pour tous

Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif

Communication du rapport d'activités

AFFAIRES DIVERSES

Affaire Sagram

Mr le Maire a fait un nouvel arrêté ne permettant pas l'accès aux terrains exploités précédemment par la SAGRAM, ainsi qu'aux riverains, afin de sécuriser les lieux. Cet arrêté fait l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif, émanant de la SAGRAM.

Quelques rappels pratiques concernant la conduite à tenir en cas d'incendie ou inondation

Vérifications préalables que dans tout contrat d'assurance incendie, dégâts des eaux il soit spécifié un hébergement en cas d'incident dans les locaux assurés. Faites le faire savoir autour de vous.

Assainissement collectif et autonome
Informations

Prêts à taux 0 % depuis janvier 2009. Sachez en profiter.

Problèmes ADSL

La question a été soulevée ; aucune amélioration à espérer avant longtemps

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 23 heures 30

la secrétaire de séance :

Colette CONTAUX